



CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 19 Avril 2022 à 09h00

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR

Administration générale :

- ◆ Approbation du compte-rendu du conseil municipal en date du 05 Avril 2022
- ◆ Annule et Remplace la délibération en date du 14 Décembre 2021 concernant l'acquisition immeuble 3 Place Jean Jaurès à FREVENT dans le cadre du projet de territoire pour la création de cellules commerciales par l'acquisition immeuble sis 3 place Jean Jaurès à Frévent dans le cadre du projet de Territoire – Frévent 2030
- ◆ Vente Immeuble communal 62 Rue du Général de Gaulle – Annule et remplace la délibération en date du 28 septembre 2021.

Questions diverses

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

du Mardi 19 Avril 2022 à 09h00

Présidence de Jean-François THERET

Secrétaire de séance : M^{me} Solweig OBIN

Date de convocation : 11/04/2022

Date d'affichage : 11/04/2022

Étaient présents-tes :

Jean-François THERET, Johann DELARCHE, Christine LEGUILLETTE, Tony RAMON, Christine CHABE, Solweig OBIN, Jacky LÉBOUGRE, Patrick DELEU, Brigitte EVRARD, Martine KIWIOR, Valérie LÉBOUGRE, Nicole LAGACHE, Katia LEFEBVRE, Franck MAAS, Gérald RAMPON et Christian DESPLANQUE,

Étaient absents excusés-ées / Pouvoirs :

M^{me} Christine BAISEZ

M. Eric AUGUET

M. Bryan LEROY

M. Daniel DUBOURDIEU

M. Adrien LEFEBVRE

M^{me} Gaëlle LAGACHE a donné pouvoir à M^{me} Nicole LAGACHE

M. Claude ROUGEGREZ a donné pouvoir à M^{me} Solweig OBIN

M^{me} Mélanie DEMAZURE a donné pouvoir à M. Christian DESPLANQUE

M. Ludovic DUVAL a donné pouvoir à M. Franck MAAS

M^{me} Stéphanie HEMERY a donné pouvoir à M. Gérald RAMPON

Ginette BEUGNET

I - APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 05 AVRIL 2022

Le procès-verbal du mardi 05 Avril est approuvé à l'unanimité.

II - DÉLIBÉRATIONS

SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

PARTIE ADMINISTRATION GÉNÉRALE –

DÉLIBÉRATIONS

● **DÉLIBÉRATION : ACQUISITION IMMEUBLE SIS 3 PLACE JEAN JAURES A FREVENT DANS LE CADRE DU PROJET DE TERRITOIRE -FREVENT 2030 -**

Cette délibération annule et remplace la délibération en date du 14 décembre 2021.

Pour rappel, le conseil municipal a délibéré en date du 14 décembre 2021 pour l'acquisition de l'immeuble situé 3, place Jean Jaurès.

Après discussion avec le Secrétaire général de la Préfecture nous devons annuler la délibération en date du 14 décembre 2021.

La ville qui est Petite Ville de Demain précise par la présente délibération que cet immeuble s'inscrit dans la revitalisation du centre-ville notamment par la mise en place d'une politique de lutte contre toutes les formes de vulnérabilité (pauvreté, protection des femmes victimes de violences, logements indignes , l'insécurité alimentaire, l'illectronisme l'illettrisme...) et de vacances immobilières

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE à l'unanimité

- D'ANNULER la délibération en date du 14 décembre 2021 concernant l'acquisition sis 3 Place Jean Jaurès pour la création des cellules commerciales
- D'ACQUERIR l'immeuble sis 3 Place Jean Jaurès à Frévent, cadastré AC n°216 d'une superficie de 121m2 dans le cadre du projet de Territoire, FREVENT 2030
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents nécessaires aux demandes de subventions concernant l'achat de l'immeuble sis 3 Place Jean Jaurès à FREVENT
- DE FIXER le prix d'achat à 31 000€ net vendeur
- DE PRENDRE en charge les frais d'agence de HDF Immobilier sise à Hesdin, d'un montant de 3 100.00€
- DE PRENDRE en charge les frais de notaire
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la rédaction de l'acte

Nombre de membres en exercice : 27

- Présents-tes : 16
 - Votants-tes : 21
 - Pouvoirs : 5

Vote :

- Pour : 21
 - Contre : 0
 - Abstention : 0

Monsieur Franck MAAS souhaite avoir des explications concernant la modification de cette délibération.

Monsieur le Maire expose que lors du 14 décembre dernier, la commune avait délibéré sur l'acquisition de cet immeuble pour mettre à disposition des commerces mais cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes du Ternois. Aujourd'hui, la commune soumet une autre proposition pour que la commune puisse acheter ce bien.

● **PROJET DE DÉLIBÉRATION : VENTE IMMEUBLE COMMUNAL 62 RUE DU GENERAL DE GAULLE - ANNULE ET REMPLACE -**

Pour rappel, le conseil municipal a délibéré en date du 20 NOVEMBRE 2020 pour la vente de l'immeuble au 62 rue du Général de Gaulle cadastré section AH 211 d'une superficie de 877m².

Les services des domaines avaient estimé ce bien à hauteur de 41 500€.

À savoir qu'une marge de négociation de 15% permette d'admettre des conditions financières s'écartant de la valeur vénale retenue est accordée.

Monsieur Clément POIRÉ et Madame Justine DURAND ont fait une proposition pour acheter ce bien à hauteur de 35 300 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré

DECIDE par 19 voix POUR, 0 CONTRE, 2 Abstentions (M. Franck MAAS + pouvoir de M. Ludovic DUVAL)

- D'ANNULER la délibération en date du 28 Septembre 2021
- D'AUTORISER la vente de l'immeuble communal au 62 Rue du Général de Gaulle d'un montant de 35 300€ frais de notaire à la charge de l'acquéreur
- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le compromis et l'acte de vente à venir.

Nombre de membres en exercice : 27

- Présents-tes : 16
 - Votants-tes : 21
 - Pouvoirs : 5

Vote :

- Pour : 19
 - Contre : 0
 - Abstention : 2

III – QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire énonce deux points :

Grande soirée créative du jeudi 07 avril :

Une cinquantaine de participants ont participé à cette soirée créative (habitants, associations, commerçants et élus)

Dans une ambiance conviviale et studieuse la soirée fut animée par la société Exaeco et ils ont pu travailler sur les thématiques Santé, mobilité, éducation, commerces, nature et sport.

Des suites seront données à cette soirée, par conséquent Monsieur le Maire invite celles et ceux qui le souhaitent à accompagner dans les mois qui viennent, la commune dans sa démarche de démocratie participative.

Résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle à Frévent :

Monsieur le Maire rappelle que le 2^{ème} tour de l'élection présidentielle aura lieu le dimanche 24 avril 2022 de 8h00 à 19h00.

Il énonce également les résultats du 1^{er} tour.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 09h13.

La Secrétaire de Séance,

M^{me} Solweig OBIN

